

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)**

**Séance du 01 Juillet 2021**

<b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b>			L'an deux mille vingt et un le premier du mois de Juillet
<b>DEPARTEMENT du CANTAL</b>			
Nombre de membres			A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
23	23	21	<b>Présents :</b> Françoise ALRIQ, Jean BOUCHER, Gilles CHABRIER, Christian GRAS, Dimitri OCTAVIE, Christian PICHOT-DUCLOS, Pierrick ROCHE, Félix ROCHE, Magali CRAUSER, Danielle ROLLAND, Alain BARRES, Robert PISSAVY, Véronique BOREL, Pierre JULLARD, Vanessa BESSON, Béatrice CHEVALLET
Date de la convocation : 22 juin 2021 Date d'affichage : 22 juin 2021			<b>Présents par procuration :</b> Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Véronique BOREL, Roland VIDAL donne pouvoir à Gilles CHABRIER, Emmanuelle LAMBERT-DELIHOMME donne pouvoir à Magali CRAUSER, Eric TUPHE donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLOS, Flore COUTURE donne pouvoir à Pierrick ROCHE
Vote : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0			<b>Absent :</b> Aurélien TISSIER, Béatrice THOMAS.
			<b>Secrétaire de Séance :</b> Pierrick ROCHE

**OBJET : Recrutement d'un agent en charge de la communication et des affaires culturelles**

Monsieur Le Maire explique à ses collègues que le contrat à durée déterminée de l'agent de Communication arrive à échéance le 30 Septembre 2021, il est donc nécessaire de recruter un agent en charge de la communication et des affaires culturelles.

Considérant que le bon fonctionnement des services implique le recrutement d'un agent en charge de la Communication et des Affaires Culturelles, il est envisagé le recrutement d'un adjoint d'animation en contrat à durée déterminée comme suit :

- Un poste à temps complet pour la période du 01/10/2021 au 30/09/2022 inclus, rémunération grade d'adjoint d'animation basée sur l'indice brut 354 indice majoré 332.
- Pour assurer les missions suivantes :
  - **Partie COMMUNICATION DANS LE CADRE DE LA PROMOTION DE LA VILLE :**
    - Conception et diffusion de supports de communication : bulletin municipal, site internet, newsletter, réseaux sociaux, mailing, affiche/flyers, panneau électronique, dossier de présentation,
    - Marketing territorial,
    - Rédaction d'articles et communiqués de presse,
    - Responsable des outils de communication de la ville.
  - **Partie ANIMATIONS CULTURELLES :**
    - Mise en place d'une programmation culturelle (en lien avec les élus),  
relations publiques, recherche prestataires,

Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/07/2021 015-200071702-20210701-DE_2021_087-DE

- Coordination logistique et accompagnement des événements en relation avec les services techniques  
Gestion administrative et technique du cinéma – Animation de la structure (organisation d'évènements particuliers, ciné-débats, ...) Gestion de la régie de recettes.
  - Maison de la Faune

**Le Conseil Municipal**  
**Après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** les dispositions ci-dessus concernant le recrutement de l'agent à temps complet pour la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

**CHARGE** Monsieur le Maire de procéder au recrutement de l'agent et de passer avec lui un contrat de travail à durée déterminée.

**DIT** que le tableau des emplois est ainsi modifié en conséquence.

**PRECISE** que les crédits nécessaires sont prévus aux budgets primitifs 2021 et suivants.

LES SIGNATURES SONT PRESENTES AU REGISTRE  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE MAIRE,

  
Gilles CHABRIER

*Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657). Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante:  
[www.murat.fr](http://www.murat.fr)*

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/07/2021 015-200071702-20210701-DE_2021_087-DE